

LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DES ENTREPRISES ADAPTÉES S'AMORCE ENFIN !

Saint-Augustin de Desmaures, le 22 avril 2021 - Le Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA) accueille très positivement le lancement fait aujourd'hui par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, Monsieur Jean Boulet, d'un appel de projets visant le déploiement de son réseau. Cette annonce permettra de créer au moins 100 nouveaux emplois adaptés aux besoins et capacités de personnes vivant avec des limitations fonctionnelles et qui font face à des obstacles dans leur intégration au marché du travail.

« Il y a maintenant plus de 10 ans que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) n'a pas accrédité de nouvelle organisation dans le Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA). Nous nous réjouissons donc que notre volonté de déployer le réseau des entreprises adaptées, exprimée depuis maintenant presque 5 ans, ait enfin été entendue », a déclaré monsieur Raymond Gouin, directeur général du CQEA.

Sur la base d'une analyse de la répartition géographique des entreprises adaptées, le MTESS fait le constat d'une participation moins importante des personnes handicapées au PSEA dans les régions de l'Île-de-Montréal et de la Montérégie. L'appel de projets 2021-22 lancé aujourd'hui cible donc ces régions en particulier.

Le CQEA considère qu'il est important d'offrir des emplois adaptés partout au Québec et est heureux de savoir que cette annonce d'aujourd'hui est le début d'appels de projets semblables au cours des prochaines années dans le but d'ajouter de nouvelles entreprises adaptées au réseau du PSEA ainsi que de nouvelles succursales d'entreprises adaptées dans d'autres régions du Québec.

Les entreprises adaptées occupent déjà une bonne partie du territoire québécois mais sont encore absentes dans plusieurs municipalités régionales de comté (MRC) et dans plusieurs municipalités d'importance.

Donc, le CQEA suggère aux dirigeants du MTESS de baser leur future analyse en fonction des agglomérations urbaines et des MRC plutôt que sur les régions administratives, comme c'est le cas actuellement. Ceci permettrait selon le CQEA, une desserte plus fidèle aux besoins constatés à travers l'ensemble du Québec.

« Cette annonce est une autre reconnaissance concrète du travail accompli depuis plus de 40 ans par les entreprises adaptées auprès des personnes handicapées. L'augmentation de leur participation au marché du travail ne peut qu'être positive dans le contexte de rareté de la main-d'œuvre que nous connaissons, » a déclaré le président du CA, monsieur Jean-Emmanuel Arsenault.

À propos du CQEA :

Le CQEA est un des plus importants réseaux d'entreprises d'économie sociale au Québec. Il regroupe 36 entreprises adaptées actives dans plus de 60 sites de production, répartis à travers tout le Québec. Ces entreprises sans but lucratif, accréditées et soutenues financièrement par le gouvernement du Québec, ont pour mission de créer et maintenir des emplois adaptés dans des milieux de travail de qualité pour les personnes handicapées. Elles créent plus de 5 200 emplois dont près de 4 000 sont occupés par des personnes handicapées. Le CQEA veille aux intérêts socioéconomiques de ses membres et leur offre du soutien-conseil ainsi que des services, notamment en santé et sécurité au travail, formation et communication.

- 30 -

Sources :

Mme Joane Brisson,
Relations gouvernementales
418-822-2904
418-564-6686

Mme Christine Moisan,
Directrice adjointe
418-872-7899 poste 222
418-554-6971